



Vlaamse
Suzuki Vereniging

Turnhout, juin 2016

Chère famille,

Avec la fin de cette année scolaire, nous vous demandons de bien vouloir renouveler votre cotisation annuelle au Vlaamse Suzuki Vereniging vzw (VSV vzw) pour l'année scolaire 2016-2017.

Par famille, cette participation financière annuelle s'élève à **40 €**.

L'association VSV vzw a pour buts d'aider et de propager aussi bien la philosophie que les aspects musicaux propres à cette méthode. Ceci est perceptible e.a. grâce à des concerts (soli et/ou en groupe), de workshops (= ateliers) pour élèves et /ou professeurs. Les professeurs affiliés organisent, eux-mêmes, aussi des concerts. Des nouvelles locales, nationales et parfois internationales ainsi que les dates et le lieu des mini-rencontres "dimanche matin" seront publiés régulièrement sur notre website....

Avec votre cotisation VSV vzw vous êtes non seulement membre du Vlaamse Suzuki Vereniging vzw, mais aussi de l'association nationale : Talent Education Suzuki Institute (TESIB). Cette association nationale fait partie de l'European Suzuki Institute (ESA). Grâce à cet enchaînement vous avez la possibilité de participer aussi bien aux concerts et workshops nationaux et internationaux.

Nous considérons le fait de recevoir votre cotisation comme une aide, une stimulation et un encouragement pour continuer à progresser dans le cheminement de la méthode Suzuki.

Cotisation pour les professeurs : **70 €**.

Aussi nous vous prions instamment de verser votre affiliation (40€/70€) pour l'année scolaire 2016/2017 au compte n°: IBAN BE62 0011 4814 6661, BIC: GEBA BE BB du VSV vzw, Gemeentestraat 16/1, 2300 Turnhout et ceci au plus tard le 15 octobre 2016, date de clôture.

Grand merci et un très bon fin d'année scolaire.

J.Janssens,
Présidente VSV vzw

Des photos de groupe de nos activités seront publiées sur notre site web. Si vous voudriez que votre enfant n'est pas visible sur ces photos, veuillez vous le signaler avec votre inscription.